

[Text]

Mr. Breau: Well, if you're going to the level of national security. In fact some of the most sophisticated encryption algorithms are not available to the general public. They're restricted by intelligence agencies and so on. They're not even going to be available to the general public. They're not available for export and so on.

If you're looking at the kind of encryption that is available to the general public, you can either cost that as an incremental cost or you can include that in a cost of the service. But regardless, whenever you introduce a new service, that service has a cost associated with it. If you want to define the service as including the feature of encryption and spread it over all users, that's entirely possible.

People who are obviously in the best position to answer this are the cellular service providers because they are working on an industry standard for the new digital cellular in cooperation with their cellular counterparts in the United States, and on an encryption standard, so they would be really the experts and the leading edge of this.

Mr. Thacker: Mr. Chairman, I think most of us have spent our lives feeling when we got on the old phone it was private. It was never private. Somebody who had the capacity to tap it could tap it. Society declared that to be illegal and that there would be sanctions levied against it.

• 1645

It's no different with this new one. It's just that it's easier to intercept a cellular phone call if you're an ordinary person out on the street, but we're now moving as a society to levy sanctions against that type of interception. Then technology is being developed to see whether or not there's an encryption process that would be available at a price acceptable to the ordinary population rather than just to governments for national security.

Would you explain to us what's happening in the United States and in continental Europe with all of these bans and cellular phones? What types of sanctions are they using?

Mr. Breau: Unfortunately, and I know this is a bit of a failing of the international communications community, the frequency bands used around the world are different. To begin with, the cellular phone that you have here cannot be taken to Europe and used there. They use a different frequency band, and in fact they are going to digital technology also. It's called GSM. There they will also offer an encryption service. I'm not familiar with whether it's an option or whether it's always included. I think it's optional, but I'm not an expert on that.

In other parts of the world they're using the similar type of analogue technology that we're currently using in Canada and the United States, although in both countries there is the move to digital. In the United States the FCC is working on regulations much like the type raised in the question earlier that would ban the manufacture, import, sale, use, etc., of devices capable of receiving cellular phone calls. We are keeping in very close touch with them because of this challenge of how you define it and how you draft it.

[Translation]

M. Breau: Oui, s'il s'agissait de garantir une sécurité égale à celle de la sécurité nationale. En fait, certains des algorithmes de cryptage sophistiqué ne sont même pas à la portée du grand public. Seuls les organismes de renseignements y ont accès. Ils ne sont pas commercialisés et ils ne peuvent pas être exportés, par exemple.

Pour ce qui est des systèmes de cryptage que l'on pourrait mettre à la disposition du grand public, le prix pourrait être intégré dans le coût du service ou il pourrait être établi séparément. Quoi qu'il en soit, chaque fois que l'on introduit un nouveau service, il y a des coûts à prendre en considération. Ces coûts peuvent être intégrés au tarif de base, ce qui veut dire qu'ils seraient imputés à tous les usagers. C'est une solution tout à fait envisageable.

Je crois que ce sont les fournisseurs de services cellulaires qui seraient le mieux placés pour vous répondre car ils procèdent actuellement à l'élaboration d'une norme industrielle, pour les nouveaux services cellulaires numériques, en collaboration avec leurs homologues des États-Unis. Ils sont en train de mettre au point un système de sécurité standardisé.

M. Thacker: Nous avons toujours eu l'impression, monsieur le président, que nos conversations téléphoniques étaient privées, alors que ce n'était jamais le cas. Quiconque voulait intercepter des conversations téléphoniques pouvait le faire. Cela dit, la société a décidé que l'interception des conversations téléphoniques serait illégale et elle a prévu des sanctions à ce sujet.

C'est tout à fait la même chose avec les nouveaux systèmes. Il se trouve simplement qu'il est plus facile d'intercepter une conversation sur un téléphone cellulaire, mais nous sommes certes sur le point, en tant que société, de prévoir des sanctions contre ce type d'interception. Nous en sommes donc au point où l'on essaie de trouver une technologie de cryptage pour éviter ce genre d'interception, à un prix acceptable pour le citoyen ordinaire.

Pourriez-vous nous dire quelle est la situation à cet égard aux États-Unis et en Europe? Quelles sanctions sont prévues à l'étranger en cas d'interception?

M. Breau: Hélas, on n'utilise pas les mêmes bandes de fréquence dans le monde entier, et je reconnais que c'est là une carence des systèmes de communication à l'échelle internationale. Par exemple, le téléphone cellulaire que vous utilisez au Canada ne peut l'être en Europe, où l'on utilise une bande de fréquence différente. Cela dit, l'Europe se tourne elle aussi vers une technologie numérique, désignée par le sigle GSM, à laquelle sera aussi associé un système de cryptage. Je ne sais pas si ce service sera fourni d'office ou s'il sera optionnel. Je crois en fait que ce sera une option mais je n'en suis pas certain.

Dans d'autres régions du monde, on utilise la technologie traditionnelle que nous utilisons actuellement au Canada et aux États-Unis, de type analogue. Aux États-Unis, à mesure que l'on évolue vers la technologie numérique, la FCC veut élaborer des règlements, semblables à ceux qui ont été évoqués tout à l'heure, pour interdire la fabrication, l'importation, la vente, l'utilisation, etc., de systèmes capables de recevoir les appels cellulaires. Nous suivons la situation de très près car nous sommes très intéressés par les solutions que proposera la FCC.